

Rapport annuel 2024

Groupe spécialisé cat. B (moniteurs de conduite)

Le rapport annuel du groupe spécialisé Auto met particulièrement l'accent sur les défis et les développements actuels dans la formation à la conduite. Voici un bref résumé des principaux points et préoccupations :

Consultation CTC et formation à la conduite

Les résultats de la consultation de 2024 sur la révision partielle de l'ordonnance réglant l'admission à la circulation routière (OAC) et de l'ordonnance de l'OFROU sur le cours de théorie de la circulation (OCTC) sont certes encore attendus. [L-drive Suisse a pris position de manière détaillée à ce sujet](#). De notre point de vue, des corrections sont encore nécessaires sur des points de détail. L'importance de la formation professionnelle à la conduite et donc des moniteurs de conduite pour la formation des futurs automobilistes est tout de même reconnue. Un lien plus étroit entre les cours théoriques (y compris le secourisme et la théorie du code de la route) et la formation pratique est considéré comme une opportunité de mettre en évidence l'importance des formateurs de conduite qualifiés.

Systèmes d'aide à la conduite dans la formation

L'intégration de systèmes d'assistance à la conduite dans la formation à la conduite occupe une place de plus en plus importante. Le Conseil fédéral a pris plusieurs décisions à ce sujet en 2024. En 2024, le groupe spécialisé a notamment travaillé dans les directions suivantes.

- Enseignement obligatoire : les systèmes d'assistance à la conduite sont déjà abordés dans le cadre des cours de théorie de la circulation (CTC)
- Pertinence pour la pratique : Il est suggéré d'équiper les véhicules d'auto-école d'une fiche technique sur les systèmes d'assistance installés dans le véhicule, afin que les candidats à l'examen puissent être clairement formés à ce sujet. Reste à savoir si cette fiche sera vraiment nécessaire. Si l'on considère que les candidats sont également admis à l'examen de conduite avec des véhicules privés, ceux-ci ne devraient pas avoir de fiche de données sur eux.
- Formation continue : Les moniteurs de conduite doivent s'intéresser de près au mode d'emploi et aux systèmes installés dans leurs véhicules et éventuellement participer à des formations continues reconnues.

Les défis de la formation avec des véhicules manuels et automatiques

De nombreux élèves-conducteurs choisissent de passer l'examen sur des voitures automatiques, souvent parce que c'est plus facile et que cela nécessite moins de leçons. La réalité montre cependant que certains ont besoin de leçons de conduite supplémentaires sur

des voitures manuelles, en particulier si la famille utilise de tels véhicules. Il vaut donc la peine d'encourager les futurs automobilistes à suivre une formation à la conduite.

Signalisation, marquage et coopération

Les discussions sur la signalisation et le marquage dans la zone de formation et d'examen sont visiblement passées au premier plan en 2024 :

- Des situations peu claires : L'absence ou l'insuffisance de la signalisation et les défis architecturaux à certains embranchements ou passages nécessitent des améliorations.
- Collaboration avec les autorités : Le canton des Grisons sert d'exemple où les moniteurs de conduite collaborent avec la police afin d'identifier et de documenter les problèmes (par ex. avec des photos et des vidéos).
- Suggestion : les groupes de travail locaux devraient prendre des mesures similaires et participer activement à la sécurité routière.

Engagement pour la sécurité routière

Le groupe spécialisé cat. B (moniteurs de conduite) s'engage à ce que les moniteurs de conduite prennent conscience de leur responsabilité en matière de sécurité routière. Notre tâche consistera à les soutenir afin qu'ils puissent l'assumer dans la pratique. La présence et l'engagement de chacun sont essentiels pour obtenir des améliorations à long terme dans la formation et l'infrastructure.

Le groupe spécialisé cat. B (moniteurs de conduite) tient à ce que la formation à la conduite ne se limite pas à l'enseignement des techniques de conduite, mais qu'elle comprenne également les systèmes modernes des véhicules et la sécurité routière. La collaboration avec les autorités, la formation continue et l'échange actif au sein de la communauté professionnelle sont des éléments essentiels pour une formation à la conduite orientée vers l'avenir.

Un grand merci

Depuis 2023, les membres de L-drive Simona Archinard, Stéphane Dumuid, Andrea Birkhofer, Uta Nestler, Sevime Sacipi, Peter Thomi et Bruno Schlegel (présidence) forment le groupe spécialisé cat. B (moniteurs/monitrices de conduite) de L-drive-Suisse. L'échange créatif avec des professionnels motivés de différentes régions de Suisse est très inspirant et intéressant.

J'aimerais profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement tous les participants pour leur engagement.

L-drive Schweiz | Suisse | Svizzera

Bruno Schlegel

Président du groupe spécialisé cat. B (moniteurs de conduite)